

**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE****PROGRAMME DES EXAMENS****Du 28/05 au 06/06/2026****LICENCE 2 / FIP 2 - 2ème SESSION**

DEUXIÈME SESSION 2025 - 2026

SEMESTRE 1 &amp; 2

Coordonnateurs : Dr (MR) KACOU FATO PATRICE &amp; Dr BROU FELIX RICHARD

|                     | LUNDI<br>25/05/2026 | MARDI<br>26/05/2026 | MERCREDI<br>27/05/2026 | JEUDI<br>28/05/2026  | VENDREDI<br>29/05/2026   | SAMEDI<br>30/05/2026 |
|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------|--|--|----------------------|
| 13H30<br>à<br>15H30 |                     |                     |                        | L'actionnisme  | Expertise,<br>consultation, conseil  |                      |
| 15H30<br>à<br>17H30 |                     |                     |                        | L'individualisme<br>méthodologique   | Initiation à la<br>sociologie du<br>politique et de<br>l'intégration                   |                      |
| 17H30<br>à<br>19H30 |                     |                     |                        | Recherche et<br>formation  | Initiation à la<br>sociologie de<br>l'économie et de<br>l'emploi                       |                      |
| SALLES /<br>AMPHI   |                     |                     |                        | Licence 2 : <b>Amphi<br/>Léon Robert</b><br>FIP 2 : <b>Salle 7 (Adama<br/>Diawara)</b> | Licence 2 : <b>Amphi<br/>Léon Robert</b><br>FIP 2 : <b>Salle 7 (Adama<br/>Diawara)</b> |                      |

**NB :** Les horaires sont à titre indicatif. En effet, une épreuve peut se terminer plutôt. Dans ce cas, l'épreuve suivante débutera 15 minutes après. Par conséquent, les candidats ne doivent pas attendre l'heure ici indiquée. Aucun retard au-delà de 15 minutes ne sera toléré.

**Le Président de la commission des examens**  
**Dr (MC) KOUTOU N'guessan Claude**

**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**

**PROGRAMME DES EXAMENS****Du 28/05 au 06/06/2026****LICENCE 2 / FIP 2 - 2ème SESSION**

DEUXIÈME SESSION 2025 - 2026

SEMESTRE 1 &amp; 2

Coordonnateurs : Dr (MR) KACOU FATO PATRICE &amp; Dr BROU FELIX RICHARD

|                                   | <b>LUNDI</b><br>01/06/2026                              | <b>MARDI</b><br>02/06/2026  | <b>MERCREDI</b><br>03/06/2026   | <b>JEUDI</b><br>04/06/2026  | <b>VENDREDI</b><br>05/06/2026                                   | <b>SAMEDI</b><br>06/06/2026  |
|-----------------------------------|---|---|---|---|---|--|
| <b>13H30</b><br>à<br><b>15H30</b> | L'observation   | Technique de rédaction administrative   | L'interactionnisme symbolique   | Les institutions modernes   | Élaboration du questionnaire et du guide d'entretien            | Initiation à l'échantillonnage dans les études qualitatives                                  |
| <b>15H30</b><br>à<br><b>17H30</b> | L'élaboration d'une grille d'observation                | Culture générale 5: Initiation à la statistique analytique                                    | L'ethnométhodologie   | Initiation à la sociologie de la famille et de l'éducation                      | Techniques de dépouillement du questionnaire et d'entretien     | Culture Générale 7 : Élaboration du profil démographique d'une population                    |
| <b>17H30</b><br>à<br><b>19H30</b> | Technique d'expression et de rédaction française        | Culture Générale 6 : Drummologie, Initiation à la sociologie du sport et des loisirs, Anglais | Les institutions traditionnelles  | Initiation à la sociologie de la santé et du vieillissement                     | Initiation à l'échantillonnage dans les études quantitatives    | Culture Générale 8 :<br>-Psychologie sociale<br>-Entrepreneuriat<br>-Géographique économique |
| <b>SALLES / AMPHI</b>             | Licence 2 : <b>Amphi SHS</b><br>FIP 2 : <b>Salle KA</b> | Licence 2 : <b>Amphi Léon Robert</b><br>FIP 2 : <b>Salle KA</b>                               | Licence 2 : <b>Amphi 2 (Médecine)</b><br>FIP 2 : <b>Salle 2 (Adama Diawara)</b> | Licence 2 : <b>Amphi 2 (Médecine)</b><br>FIP 2 : <b>Salle 2 (Adama Diawara)</b> | Licence 2 : <b>Amphi Léon Robert</b><br>FIP 2 : <b>Salle KA</b> | Licence 2 : <b>Amphi Léon Robert</b><br>FIP 2 : <b>Salle KA</b>                              |

**NB :** Les horaires sont à titre indicatif. En effet, une épreuve peut se terminer plutôt. Dans ce cas, l'épreuve suivante débutera 15 minutes après. Par conséquent, les candidats ne doivent pas attendre l'heure ici indiquée. Aucun retard au-delà de 15 minutes ne sera toléré.

**Le Président de la commission des examens**  
**Dr (MC) KOUTOU N'guessan Claude**

## Consignes générales

Dans l'espace universitaire, les examens ne constituent pas seulement des dispositifs d'évaluations des acquis universitaires. Ils sont aussi des moments où l'institution académique rappelle et réaffirme les formes légitimes de conduite attendues de ceux qui y prennent place. L'organisation des épreuves suppose ainsi le respect d'un ensemble de règles visant à garantir à la fois la sérénité du travail intellectuel et l'égalité des conditions de composition entre étudiants. Dans cette perspective, les étudiants sont invités à observer les consignes suivantes :

☒ Les examens exigent une tenue vestimentaire correcte et conforme aux usages universitaires. Les sandales de type tapettes, les jeans déchirés ainsi que les vêtements laissant apparaître les épaules (débardeurs, tee-shirts à manches très fines, robes sans manches ou à bretelles, les minis jupes laissant apparaître les cuisses etc.) ne sont pas autorisés dans la salle de composition.

☒ Tous les sacs doivent être déposés à l'estrade avant le début des épreuves. Une fois déposés, ils ne pourront être récupérés qu'à la fin de la composition (à 12h pour la matinée ou à 19h pour la soirée). Après une épreuve, aucun étudiant ne doit rester dans la salle dans l'attente de la prochaine composition. En cas de fraude, l'étudiant est systématiquement ajourné à la première session dans toutes les matières.

☒ L'usage du téléphone portable est strictement interdit pendant toute la durée de l'examen. Aucun étudiant n'est autorisé à changer de copie de composition en cours d'épreuve. Un retard de plus de **quinze (15) minutes** ne sera pas autorisé pour la composition en cours.

☒ Afin de préserver l'ordre dans la salle et éviter des fraudes, les sorties de la salle ne sont autorisées qu'après l'écoulement des **trois quarts (3/4) du temps imparti**.

Ces dispositions participent du fonctionnement ordonné de l'institution universitaire et visent à assurer à chacun des étudiants des conditions équitables de travail et d'évaluation. Le respect de ces règles constitue ainsi une responsabilité collective au service de l'exigence académique.

**Dr (MC) N'GUESSAN KOUTOU CLAUDE**  
**Président de la commission des examens**